



COMMUNIQUE DE PRESSE

SIGNATURE D'UN ACCORD DE FINANCEMENT ENTRE LE GOUVERNEMENT PRINCIER DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) POUR LA RÉDUCTION DES PERTES ET DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES SYSTÈMES OASIENS DU MAROC.

Rome, le 27 Juin 2019 – En marge de la quarante et unième session de la Conférence de la FAO, et à la veille de l'entrée de Monaco au Conseil de FAO pour quatre années, Mme Isabelle Rosabrunetto, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération du Gouvernement de la principauté de Monaco et M. Daniel Gustafson, Directeur Général adjoint Programme de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ont procédé en présence de Mme Imane Louati, Chef de Service des affaires multilatérales au Ministère marocain de l'Agriculture à la signature d'un Accord de financement d'une enveloppe de 500.000 euros pour la mise en œuvre du projet : «*Appui à la réduction des pertes et gaspillage alimentaires pour les filières des dattes, pommes et figues dans les systèmes oasiens du Maroc*». L'accord de projet avait été signé à Rabat quelques semaines plus tôt par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) et la Représentante de la FAO au Maroc.

Bien que les chiffres varient d'une publication à une autre, tout le monde s'accorde à dire qu'au moins un tiers de la nourriture produite annuellement à l'échelle mondiale est soit perdue, soit gaspillée. Face aux menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et à la raréfaction imminente des ressources, la question des pertes et des gaspillages alimentaires (PGA) est devenue fondamentale pour l'agenda international, en raison de leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux.

C'est donc de ce constat alarmant qu'a germé ce projet d'autant qu'il est apparu que cette problématique représentait un véritable défi pour la sécurité alimentaire au Maroc ; une source de pertes économiques pour les producteurs de denrées alimentaires et les acteurs de la chaîne de valeur, et une perte de toutes les ressources utilisées pour produire et manipuler la nourriture qui est finalement non consommée.

Elaboré dans ce sens, le projet se veut être une réponse aux difficultés inhérentes de gestion et de non maîtrise de la chaîne de valeur, rencontrées par les populations vivant principalement de leurs productions dans des zones oasiennes géographiquement éloignées des grandes villes du Royaume. Ainsi, grâce aux efforts menés par le Maroc et à la contribution Monégasque, le projet sera étalé sur une période de 36 mois et aura pour objectif principal le renforcement de la sécurité alimentaire et l'amélioration des bénéfices des acteurs des filières dattes, pommes et figues dans 4 zones du Maroc : **Tata, Tinghir, Figuig et Imlchil-Amellago**.

Par conséquent, les résultats du projet vont permettre à la fois :

- D'améliorer la gestion de la connaissance et l'innovation sur les pertes alimentaires dans les domaines techniques, économiques, sociaux et environnementaux (ex : en développant des guides et matériaux de formation,...) ;
- De renforcer les capacités techniques et de gestion des différents acteurs des filières cibles afin de réduire les pertes et gaspillages alimentaires ;

- De contribuer à l'augmentation du revenu des acteurs des filières et la résilience socio-économique des communautés en investissant dans des systèmes alimentaires efficaces, minimisant les pertes sur toute la chaîne de valeur, adaptés aux environnements spécifiques de chaque oasis ;
- Et de capitaliser et essayer les bonnes pratiques de production, de récolte, de conditionnement et de commercialisation.

Le projet s'inscrit dans le sillage des objectifs stratégiques de la FAO et dans le domaine prioritaire N°1 du cadre de programmation par pays (2017-2020) conclu entre le Gouvernement du Maroc et l'Agence spécialisée des Nations Unies pour mettre en œuvre les engagements pris pour les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les ODD n°2 (sécurité alimentaire) et n°12 (mode de production durable). Il contribuera également à répondre aux nouvelles priorités dans le domaine du changement climatique, s'alignant sur les priorités nationales et régionales de développement de l'agriculture.

A ce titre, il adhère à la stratégie nationale pour la réduction des pertes alimentaires et le gaspillage (PAG) pour six filières de production végétales (céréales, pommes, dattes, agrumes, figue beldi et figue de barbarie), élaborée en collaboration entre le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et la FAO en 2017. Il se situe également dans le prolongement du Projet : « *Appui à l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action de réduction des pertes et gaspillage alimentaires* » et complète aussi le projet : « *Revitaliser les agroécosystèmes oasiens à travers une approche durable, intégrée et paysagère dans la Région de Draâ-Tafilalet (OASIL)* ».

Ce projet sera piloté par le Ministère marocain de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (MAPMDREF) représenté par la Direction de Développement des Filières de Production (DDFP) en tant que Président du Comité de pilotage national du projet. Il sera exécuté en étroite collaboration avec l'Agence Nationale de Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) et associera l'ensemble des structures et acteurs locaux concernés.

Les relations qu'entretiennent le Royaume du Maroc et la Principauté de Monaco se caractérisent depuis longtemps par une collaboration exemplaire, qui s'est indéniablement accrue récemment notamment dans les domaines de l'accès à l'éducation, de l'accès à l'emploi ou du développement agricole. Ce nouveau partenariat visant à améliorer la sécurité alimentaire des petits agriculteurs familiaux et à la gestion durable des ressources naturelles au Maroc s'inscrit parfaitement dans cette stratégie.

Pour rappel, la Principauté de Monaco est devenue pays membre de la FAO en 2001. Le pays a financé plusieurs programmes de sécurité alimentaire, notamment le « Programme spécial pour la sécurité alimentaire » et soutient le mandat de la FAO en participant à des conférences et événements majeurs. Cette signature, à la veille de l'entrée de la Principauté de Monaco au Conseil de la FAO pour quatre années, illustre concrètement l'engagement du Gouvernement Monégasque aux côtés de la FAO pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire.

Contacts médias :

Florence Marie Rolle, Représentante de la FAO au Maroc, +212 0537654776

Lina Touri, Chargée de Communication de la FAO au Maroc, +212 0662244903